

tenelle (M^r. Voiron) a tâché de distinguer l'*Esprit philosophique* de Fontenelle, de ce que nous appellons aujourd'hui de ce nom. Cette distinction poussée fort loin, paroît devenir quelques fois à l'égard de Fontenelle une espece de caricature ou même de persiflage. Mais elle présente de beaux passages, tel que le suivant. “ Est-ce l'esprit
” philosophique qui doit regner dans les
” beaux-arts & dans les lettres, lui qu'on
” accuse d'avoir corrompu le goût, détruit
” la morale, renversé la législation; d'avoir
” produit tous ces monstres littéraires qu'ont
” adoptés avec transport l'amour dominant
” de la nouveauté, la mode & le faux goût?
” mais jusques à quand faudra-t-il le con-
” fondre avec l'esprit d'indépendance qui
” cherche à détruire les loix civiles par cel-
” les de la nature; ou les loix de la nature
” par celles de la société; avec ce cynisme
” défordonné qui semble se jouer de tous
” les sentimens, des mœurs & de la vertu;
” avec l'esprit de métaphysique qui, portant
” toujours l'analyse dans les beaux-arts, trans-
” forme les expériences en principes, & les
” sentimens en maximes? „ Après la lecture
de ce passage on ne s'étonnera pas que le
discours de M^r. Voiron n'ait pas eu le suf-
frage de l'académie.

